

#reZolutions

#5 - Automne 2020



Sécurité(s)

Le mot de...



|| Ce cinquième numéro de #reZolutions se concentre sur une thématique prioritaire pour une entreprise industrielle telle que Teréga : la sécurité. Peut-être faudrait-il même parler de sécurités, tant cette question est polymorphe et plurielle. La sécurité est une course de fond qui demande de la préparation, de la ténacité et de l'engagement. Il en va de notre responsabilité et, à ce titre, Teréga s'appuie sur un programme ambitieux : PARI 2025 (Prévention des Accidents et des Risques Industriels). De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qu'implique la sécurité ? Quels sont ses enjeux ? Comment s'organise-t-elle et qui concerne-t-elle ? Quel rôle jouent les nouvelles technologies ? Voilà autant de questions auxquelles ce cahier pédagogique veut apporter des réponses. Il est aussi une opportunité d'affirmer les engagements de Teréga, en qualité d'acteur responsable. ||

Dominique Mockly
Président et Directeur Général de Teréga SA

SOMMAIRE

P4 / État de l'art

Vous avez dit sécurité...
ou sécurité(s) ?

P6 / Éclairage

« Il faut voir la sécurité comme
une passerelle »

P8 / S'inspirer

Les tendances sécurité de l'industrie
en Europe - Exemple avec l'INRS

P9 / Teréga'in

> Objectif « zéro accident »
dans le viseur
> Sur le terrain, on cherche
le « zéro accrochage »
> « zéro surprise », le credo
de la sûreté/cybersécurité

P18 / Rencontrer

« Sécur'connectés »

P20 / En substance

Les points essentiels à retenir

Directrice de la publication :

Dominique Boquillon • Comité de rédaction :

Céline Dallest • Crédits Photos : Teréga -

istock - DR. • Réalisation : ΛΜΑΚΗΕΙΑ

• Impression : MC Repro - Imprimé sur un
papier garantissant une gestion des forêts
respectueuse de l'environnement •

#reZolutions, Teréga, Espace Volta,
40 avenue de l'Europe, CS 20522,
64010 PAU Cedex, Tél. : 05 59 13 34 00.



Pour les collaborateurs,
retrouvez #reZolutions
en version PDF sur reZo,
espace d'information et
de collaboration Teréga

Edito 5

Audrey Bodin
Responsable
du département
Sécurité & Santé
au travail



Claire Saint-Macary
Responsable du
département
Sécurité industrielle

Paul Pérona
Responsable
du département
Sûreté/Cybersécurité

La sécurité est d'abord le devoir moral et la responsabilité réglementaire de préserver l'intégrité physique et morale des personnes tout au long de leurs activités.

La sécurité vise aussi à protéger des atteintes aux biens, qu'ils soient matériels comme nos sites, nos ouvrages, mais aussi immatériels avec nos systèmes informatiques. Elle contribue à assurer la continuité des activités économiques et à renforcer la résilience de l'entreprise vis-à-vis des missions importantes dont elle a la responsabilité. Enfin, la sécurité représente un prérequis dans le cadre d'une politique de développement durable, permettant de créer de la valeur à terme. À tous ces titres, on conçoit aisément le caractère prioritaire de la sécurité.

Chez Teréga, la sécurité est une préoccupation collective. Comme le précise Arnaud Lateulade, à la tête de la direction Sécurité, Santé, Sûreté et Environnement : « *La sécurité doit être l'affaire de tous, que l'on soit au transport, au stockage, sur les chantiers, mais aussi dans les bureaux. Je ne conçois la sécurité que par de la vigilance partagée, de l'attention, la bienveillance aussi. On se doit d'être attentifs. La sécurité est notre socle commun.* »

Dans ce cadre aux enjeux colossaux et prioritaires, Teréga a engagé, depuis 2018, un programme ambitieux de prévention des accidents et des risques industriels : PARI 2025. Il intègre les trois domaines d'actions décrits précédemment, avec un leitmotiv et des objectifs concrets : zéro accident, zéro accrochage et zéro surprise, parce que la sécurité est le fondement de notre métier, qu'il s'agisse de celle de nos collaborateurs, de nos partenaires, de nos installations et de leur environnement. Teréga s'appuie ainsi sur une démarche structurée et systématique qui se fonde sur trois piliers : les actions techniques, les systèmes de management de la sécurité, les facteurs humains et organisationnels. **Et les engagements de PARI 2025 impliquent la participation de tout un chacun à son niveau, pour construire un environnement professionnel plus sûr, plus fiable. C'est LA condition de sa réussite.**

VOUS AVEZ DIT SÉCURITÉ... OU SÉCURITÉ(S) ?

L'histoire de la sécurité et de l'industrie est marquée par plusieurs « âges » : celui de la technologie, du système de management de la sécurité, des facteurs humains... Ils sont autant d'illustrations des préoccupations, des enjeux qui ont évolué et continuent d'évoluer. Auxquels il faut ajouter la question environnementale et la digitalisation, qui peut être à la fois une opportunité ou une source de danger.

Au début de la Révolution industrielle, l'objectif était « simplement » de s'assurer que la technique d'une industrie était sûre et fiable. La préoccupation va en rester là pendant près de deux siècles.

Puis, vers les années 60, l'ingénierie de la sécurité et de la fiabilité est devenue un champ établi. Ses objectifs convergent vers une unique priorité : l'évaluation du risque en termes de probabilité. Pourtant... Deux événements vont mettre un « coup de canif » dans la conscience de la sécurité dans l'industrie. Le premier a lieu en 1976, en Italie, dans la petite ville de Seveso près de Milan, au cœur d'une usine de produits chimiques. Le second se passe le 28 mars 1979, avec la fonte partielle du réacteur de la centrale nucléaire de Three Mile Island, près de Harrisburg dans l'État de Pennsylvanie, au nord-est des États-Unis. Avec cet incident, la démonstration est faite que si les efforts technologiques sont indispensables, ils ne sont pas suffisants. Il est essentiel de prendre en compte le facteur humain.

La mutation de la question « sécurité » vers une préoccupation en évolution constante est en marche. Au cours des décennies suivantes, la combinaison de facteurs techniques et humains s'avère, elle aussi, trop restreinte.

L'impact du facteur humain sur la sécurité impose un changement majeur : la prise en compte des conditions organisationnelles du travail. Cette évolution va préparer le terrain à l'avènement du management de la sécurité et à l'attention croissante portée aux accidents organisationnels. Le sujet de la sécurité ne se limite plus aux dysfonctionnements techniques et n'est plus l'exclusivité de l'ingénieur. Émergent alors les différentes nuances de LA sécurité : on parle tour à tour de sécurité ou de sûreté ; on travaille sur la sécurité des personnes, celle des équipements dite industrielle... « Dans la seconde partie du XX^e siècle, une série d'accidents industriels ont fait prendre conscience que pour assurer une sécurité industrielle, il était nécessaire de considérer les humains, l'organisation et la technologie comme un tout », explique Erik Hollnagel,

spécialiste international de l'ingénierie de la résilience et professeur à Mines ParisTech. D'autant que de nouveaux enjeux voient le jour...

En premier lieu, la question environnementale vient prendre une place dans ce domaine aussi. La première

10 juillet 1976

Un rejet accidentel de dioxine sur la commune de Seveso, en Italie, incite les états européens à se doter d'une politique commune en matière de prévention des risques industriels.

norme de management environnemental – ISO 14001 – date de 1996. En effet, les revendications environnementalistes, comme l'implication croissante des riverains, ont profondément transformé les cadres de l'intervention publique. Ainsi, la question environnementale s'ancre dans une évolution des sensibilités et du rapport à la nature, de la législation et de la régulation des



activités considérées comme « à risque ». Avec un paradoxe ? Pour Michel Letté, maître de conférences en histoire des techniques et de l'environnement au Cnam, « *le tournant environnemental de la société industrielle coïncide avec ce moment particulier où les impacts les plus visibles de l'activité industrielle s'effacent ou disparaissent* ».

Le sujet de la sécurité est également impacté par la transformation numérique et la digitalisation. Les industriels se préoccupent depuis bien longtemps de sécuriser les systèmes face à des causes malveillantes extérieures, ayant pour but d'occasionner des dommages aux équipements et aux processus de production. Mais avec le développement des technologies de l'information et l'introduction de l'informatique dans tous les secteurs, une nouvelle donne apparaît. Pour mémoire, le premier ver informatique a tout juste un peu plus de 30 ans ! Internet s'installe dans le quotidien des entreprises, mais aussi dans celui des personnes malintentionnées. Alors, une nouvelle discipline émerge : la cybersécurité. Et la Sécurité, avec un grand S, s'impose dans le monde industriel comme une méta-discipline qui intègre la question des équipements, des personnes, de l'environnement, de la sûreté et de la cybersécurité. « *Les entreprises doivent désormais les considérer avec le même niveau de priorité et de façon homogène, dans l'évaluation et la prise en compte des risques* », explique Jean-Pierre Hauet, spécialiste des questions de sécurité et d'énergie.

Sécurité(s), que dit la réglementation ?

Le contexte réglementaire européen et français concerne les installations classées pour la protection de l'environnement, soumises à autorisation (directive Seveso), la sécurité et la santé au travail (directive de 1989), les obligations générales en matière d'équipements de travail et de conformité des protections, les sujets relatifs aux machines et aux équipements. Il définit aussi des champs d'obligations pour les industriels : l'étude des dangers, la réduction des risques à la source, l'évaluation de la démarche de maîtrise des risques, la politique de prévention des accidents majeurs, le système de gestion de la sécurité, l'information du public, la formation des collaborateurs, etc.

1. Sécurité au travail

Elle est intimement liée à la santé des personnes. La sécurité au travail est une démarche pluridisciplinaire qui vise à supprimer ou à réduire les risques d'accidents susceptibles de se produire dans le cadre d'une activité professionnelle.

2. Sécurité industrielle

Elle concerne toutes les dispositions techniques, les moyens humains et les mesures d'organisation internes aux installations et aux activités industrielles, destinés à prévenir les accidents majeurs et à atténuer leurs conséquences.

3. Sûreté

Elle vise à la protection contre des actes malveillants avec intention de nuire aux biens, aux personnes et à l'image d'une entreprise.

4. Cybersécurité

Elle concerne une organisation et un ensemble de technologies, de processus et de pratiques destinés à protéger les informations et les systèmes d'information utilisés au quotidien par les collaborateurs et leurs parties prenantes. La disponibilité, l'intégrité et, si nécessaire, la confidentialité et la traçabilité doivent être assurées.

5. Sinistralité

Il s'agit de l'étude du volume d'accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP), dans un pays, dans un secteur et sur une période donnée. Le taux de sinistralité est une notion de gestion du risque et d'assurance.

6. Risque industriel

Le risque industriel est défini comme un événement accidentel sur un site industriel, mettant en jeu des produits, des procédés, des personnes et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

7. Culture sécurité

C'est un ensemble de manières de faire et de penser, tournées vers l'implication de chacun et largement partagées par les acteurs d'une entreprise industrielle, y compris ses entreprises intervenantes, à propos de la maîtrise des risques liés à ses activités.

Il faut voir la sécurité comme une passerelle

Paroles de Nicolas Toledo,

Responsable Facteurs humains et organisationnels (FHO) de la sécurité à l'Icsi, Institut pour une culture de sécurité industrielle

Pourquoi la sécurité, au sens large, est-elle devenue plus que jamais un enjeu majeur pour les entreprises ? Est-ce lié à un contexte global de défiance ?

Nicolas Toledo – Les sujets liés à la sécurité et à la maîtrise des risques n'ont cessé de prendre de l'importance : car ils touchent directement à la pérennité d'une entreprise. Un accident peut avoir un impact potentiel sur l'environnement, les populations, un territoire... Sans parler du métier, du nom de l'entreprise concernée et de son activité. Dans une société ultramédiatisée, le moindre incident prend une résonance interne et externe encore plus grande. La complexité technique, les enjeux sociaux et sociétaux, les impératifs de développement, les défis des territoires sont aujourd'hui sans doute plus prégnants. Cela induit une nécessaire appropriation d'une démarche globale : les progrès en matière de sécurité(s) peuvent émerger de tous les acteurs d'une entreprise, pour lesquels acquérir et développer une culture de sécurité est une priorité. La sécurité, au sens large, c'est aussi le moyen d'apprendre sur son organisation, par le biais d'un axe qui fait consensus.

À ce propos, que recouvre la notion de culture de sécurité ? Qu'implique-t-elle et qui concerne-t-elle dans une entreprise ?

N. T. – La culture est un ensemble de manières de faire et de penser, partagé par un groupe de personnes. À ce titre, les entreprises développent leur propre culture, ce que l'on appelle la culture organisationnelle. Il ne s'agit plus d'en faire une « bulle » séparée des autres enjeux de l'entreprise. Au contraire. La sécurité entre en ligne de compte dans les arbitrages effectués par l'organisation ; la culture organisationnelle influence les comportements et les pratiques. Il faut voir la sécurité comme une passerelle au sein de l'entreprise. Alors, la culture de sécurité se traduit par des comportements adoptés par tous pour en faire une sorte d'ADN.

Quelle est votre perception des trois axes principaux de la sécurité : sécurité des personnes, sécurité industrielle et sûreté/cybersécurité ? Sont-ils tous au même niveau de maturité ?

N. T. – Il est complexe de poser, comme ça, une évaluation globale. Chacun de ces axes n'a pas le même historique, les mêmes contraintes, etc. C'est d'autant plus vrai sur le sujet de la cybersécurité qui est un axe assez « jeune ». Historiquement, les industriels travaillaient sur la dimension technique de la sécurité, puis ils se sont intéressés à l'aspect managérial. Aujourd'hui, ils ont pris ou prennent conscience qu'il



Bio express

Nicolas Toledo est diplômé de l'Executive Mastère spécialisé Manager des Organisations. Il a été officier de police judiciaire, directeur d'enquêtes sur des événements accidentels et/ou criminels majeurs. Il est spécialisé dans les FHO (Facteurs humains et organisationnels) et participe, aux côtés de l'équipe expertise et accompagnement de l'Icsi, à des formations et des diagnostics Culture de sécurité.

vraie culture partagée. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à entretenir les méthodes classiques de sensibilisation à la sécurité. Mais, dans des entreprises comme Teréga, qui ont déjà une forte maturité sur les sujets de sécurité, on peut avoir plus de marges de manœuvre pour mettre en place une véritable culture de sécurité efficiente et concrète. En outre, la relation avec Teréga repose sur une démarche d'accompagnement. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux acteurs de l'entreprise.

Comment ce partenariat se traduit-il concrètement ?

N. T. – Ce qui est primordial c'est avant tout l'échange, le partage. Il se construit à plusieurs niveaux : une connaissance de la réalité de l'entreprise, ses pratiques, un benchmark, une analyse, une formalisation et une mise à disposition de bonnes pratiques. Teréga participe ainsi activement aux observatoires de l'Icsi, afin de partager ses réussites, mais aussi ses difficultés. Nous mettons en place des groupes de travail dont Teréga fait partie, qui permettent de produire des cahiers de la sécurité industrielle et d'enrichir les connaissances des industriels. De plus, au travers de la Safety Academy*, des outils pédagogiques sont développés pour des opérations d'acculturation. Des modules de formation ont démarré chez Teréga, autour des facteurs organisationnels et du leadership en sécurité. Notre priorité est avant tout d'être un catalyseur de la réflexion globale sur la sécurité.

** Elle propose une palette d'une centaine de ressources numériques en français, anglais et espagnol, dédiées à la culture sécurité. Outil d'information, elle est aussi pensée pour améliorer les dispositifs de formation présentiels.*

existe d'autres facteurs, certes plus difficiles à travailler mais sources de progrès importants. D'autant que cette approche contribue logiquement à améliorer d'autres pans de l'activité de l'entreprise : la qualité, la productivité, la qualité de vie au travail, etc. Ce qui doit favoriser l'acceptabilité de la thématique dans l'entreprise. Les industriels comprennent aussi que cela chamboule les paradigmes, suppose un engagement fort, une mobilisation à tous les niveaux. Et qu'il faut accepter d'avoir des résultats sur le long terme, moins dans l'immédiat.

Depuis quand et pourquoi l'Icsi et Teréga ont-ils noué un partenariat ?

N. T. – Nous avons commencé il y a un peu plus de dix ans. Ce qui a motivé ce rapprochement, c'est la volonté de l'entreprise de parvenir à améliorer ses résultats au-delà des méthodes dites « classiques », par des approches alternatives. L'Icsi travaille en envisageant l'activité + la sécurité, pour faire rimer efficacité avec pérennité et installer une

Quand on parle sécurité au travail, sécurité industrielle, sûreté/cybersécurité, comment ça se passe ailleurs ? Quelles sont les « nouvelles » donnes ? Comment les entreprises dites « de réseaux » y font face ? Au niveau cybersécurité, quelle est la tendance européenne ? Les questions de sécurité, un sujet dont tout le monde parle...

INRS : SANTÉ-SÉCURITÉ & INDUSTRIE DU FUTUR

Concernant la sécurité et la santé au travail, une étude de l'INRS, initiée en 2018, s'intéresse aux enjeux de « l'industrie du futur » liés notamment à la flexibilité des systèmes de production et à la digitalisation. Ces évolutions posent des questions quant à l'intégration de la prévention des risques professionnels tant du point de vue de l'ingénierie que des facteurs humains. Selon l'INRS, quatre axes majeurs doivent être particulièrement observés dans la perspective de l'industrie du futur : l'ingénierie de conception, la simulation d'une situation de travail, l'intégration robotique et l'ergonomie.

(Source : <http://www.inrs.fr/inrs/recherche/etudes-publications-communications/doc/etude.html?refINRS=ET2018-005>)

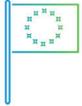
Responsabilité(s) sociétale, environnementale et numérique

Et si l'entreprise du XXI^e siècle devait concilier RSE et cybersécurité ? Les expertises techniques de chacune sont différentes, mais certaines approches sont communes : action et communication transparente, protection de l'intérêt des parties prenantes, optimisation de l'organisation, de la culture et des procédures pour transformer l'entreprise. Ainsi, RSE et cybersécurité seraient deux facettes d'un seul objectif, celui d'une entreprise éthique et responsable comme nouvelles dimensions d'action.



(Source : <https://www.ladn.eu/entreprises-innovantes/cybersécurité-rse-meme-combat/>)

Parlement européen, une question collective



Plus de 80 % des Européens disposent d'une connexion Internet. Le nombre d'appareils connectés est en augmentation constante. Alors, le 12 mars 2019, le Parlement européen a approuvé un nouveau règlement sur la cybersécurité. L'objectif est d'améliorer la réponse au nombre croissant de cyber-menaces et de renforcer le rôle de l'Agence européenne pour la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA). Ce nouveau cadre répond au besoin de sécurité et de confidentialité face au développement des objets connectés, et de protection de nos infrastructures essentielles : électricité, communication, eau, gaz...

(Source : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/security/20190307STO30713/le-parlement-europeen-veut-renforcer-la-cybersecurite-en-europe-infographie>)

LA BLOCKCHAIN, UN NOUVEAU GRAAL ?

Dans un environnement toujours plus digitalisé, des experts promettent une révolution dans la sécurité et la gestion des biens numériques ou physiques grâce... à la blockchain. Cette technologie permet de stocker et de transmettre des données de manière transparente, décentralisée, sécurisée et infalsifiable via un registre numérique. Et son champ d'applications potentielles irait au-delà de la finance : Teréga étudie cette technologie de près, pour des applications concrètes.

(Source : <https://www.pwc.fr/fr/decryptages/secure/blockchain-promesses-limites-d-une-revolution-annonce.html>)

Pour l'Union européenne, l'investissement est le nerf de la « guerre »

Parce que c'est un domaine nouveau et en « croissance », cybersécurité rime avec nécessité d'investir, notamment dans la recherche et le développement. Depuis 2017, l'Union européenne prône des synergies entre États, la constitution d'un réseau de centres de compétences en cybersécurité,

la mise à contribution du grand programme de recherche européen Horizon 2020 pour le développement des technologies dans ce domaine...

(Source : <https://www.taurillon.org/l-emergence-d-une-politique-europeenne-de-cybersecurite>)

#reZolutions



Teréga'in

**PARI 2025,
LA SÉCURITÉ
AU CŒUR
DES DÉCISIONS**

Pas de sécurité sans Q.O.A.C.Q.

Teréga a initié une grille d'analyse de risque quotidienne et de dernière minute : le Q.O.A.C.Q. Utilisé principalement par les équipes opérationnelles du réseau, cet outil est guidé par la question "Qu'est-ce que je risque ?", déclinée à 5 niveaux :

- "Quoi ?" (les tâches à réaliser) ;
- "Où ?" (le milieu) ;
- "Avec ?" (les moyens) ;
- "Comment ?" (les conditions d'intervention) ;
- "Qui ?" (le personnel qui va réaliser la tâche).

|| La sécurité est une culture historique chez Teréga. Aujourd'hui, l'ambition est de la revisiter et de la remuscler. ||

Audrey Bodin, Responsable du département Sécurité et Santé au travail



Des Règles d'or chez Teréga

Une situation à risque doit rester temporaire, être évitée ou supprimée. Pour cela, il faut que chaque collaborateur.trice de Teréga ait les moyens de toujours être proactif et de rester vigilant. À ce titre, l'entreprise a développé 12 Règles d'or. Elles concernent :

- Le gaz naturel
- Les déplacements
- Les gestes & postures
- Les équipements de protection & outillage
- La gestion des interventions
- La gestion du changement
- La co-activité Homme/Engin
- Les travaux de terrassement/travaux de fouille
- L'opération de levage
- Les consignations
- Les travaux en hauteur
- La situation d'exploitation transitoire



La sécurité constitue une valeur fondamentale et une exigence permanente de Teréga. Elle est même une composante essentielle de son ADN. Afin de garantir au quotidien la sécurité des personnes et de ses installations, Teréga suit une stratégie structurée et dynamique.

La stratégie de Teréga s’ancre dans une démarche ambitieuse qui porte un nom depuis 2018 : PARI 2025 (Prévention des Accidents et des Risques Industriels). Le programme vise à renforcer la connaissance et la maîtrise des risques les plus importants de l’activité de Teréga, pour bâtir une véritable culture sécurité, impliquant l’ensemble des collaborateurs et de ses partenaires. À travers 3 axes d’action prioritaires : la sécurité au poste de travail, la sécurité industrielle et la sûreté à laquelle s’ajoute la cybersécurité. À ce titre, l’engagement de Teréga affiche ses objectifs : « Zéro accident, Zéro accrochage, Zéro surprise. »

En effet, dans un contexte de transition énergétique et de digitalisation, où les métiers de Teréga évoluent avec de nouvelles activités (nouveaux gaz, etc.), où de nouveaux

risques émergent... les enjeux en matière de sécurité se font croissants et multiples. Deux dimensions doivent être prises en compte : la conformité aux règles de sécurité (plus on suit ces règles, plus le niveau de sécurité est élevé) et l’initiative sécurité, c’est-à-dire le réflexe de penser à la sécurité comme critère majeur de toutes les décisions.

Teréga a ainsi mis en place un plan stratégique pluriannuel autour de deux thèmes interconnectés : la culture sécurité et les systèmes de management, le tout soutenu par une animation robuste. Parce que Teréga est un acteur gazier européen, un gestionnaire d’infrastructures reconnu, il est de sa responsabilité d’assurer et de maintenir la sécurité des personnes, des environnements et de ses installations pour une excellence opérationnelle constante.

La règle de 3 de la sécurité, par Teréga

Teréga vise un objectif affirmé : toujours innover pour garantir la continuité de son expertise par plus d’agilité, de fiabilité et d’anticipation. Le chemin à parcourir pour y parvenir se construit autour de 3 leitmotivs : création, renforcement et innovation. Cela signifie la création d’une culture sécurité intégrée, le renforcement des pratiques en continu et l’utilisation de moyens innovants, tant en termes de formation que de digitalisation.





OBJECTIF « ZÉRO ACCIDENT » DANS LE VISEUR

La sécurité au poste de travail est l'un des axes d'actions et d'engagement de Teréga. Parce qu'être un acteur responsable, c'est garantir la fiabilité et l'intégrité des infrastructures, mais assurer aussi la sécurité des femmes et des hommes qui travaillent chez Teréga, des partenaires qui interviennent sur ses sites et des populations qui vivent aux alentours. Une question d'engagement collectif. Explications.

« *L'une des priorités est d'être conscients des risques que peuvent représenter nos activités. On se doit d'être irréprochables et de montrer un haut niveau de maîtrise constant* », annonce Audrey Bodin, responsable du département Sécurité et Santé au Travail de Teréga. Il en va d'abord et surtout de la sécurité des personnes, puis de l'image du gaz, de celle de l'entreprise et du respect d'un contrat de confiance. En matière de sécurité au poste de travail, Teréga s'est fixé un objectif ambitieux, en phase avec PARI 2025 : « zéro accident » !

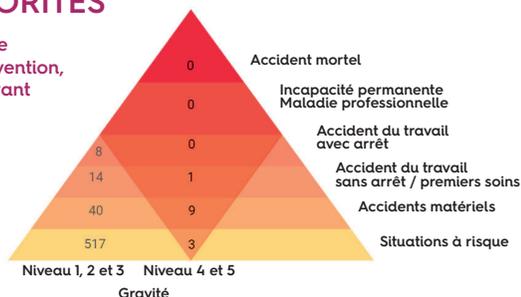
Teréga travaille sur plusieurs champs simultanément pour affirmer un mode de fonctionnement efficient. L'entreprise construit un système de management de la sécurité : pour apporter de la structure et de la méthode, avec pour objectif de s'appuyer sur un référentiel

clarifié et simplifié. Pour tendre vers une culture sécurité intégrée, l'accent est mis sur un fort leadership du management, une implication accrue des salariés et l'interaction sur ce sujet. Un autre axe consiste à favoriser l'innovation participative et une culture juste. En un mot, pour une culture sécurité efficiente, il faut aussi une politique de la reconnaissance et de la sanction (lire encadré). De plus, la sécurité est également présente dans les programmes de R&I dans un souci d'améliorer les conditions de travail et la sécurité. Enfin, un autre cheval de bataille de Teréga est l'animation et l'acculturation pour un niveau de compétences HSE et une implication optimaux. Une fois par an, par exemple, Teréga organise une journée sécurité avec tous les opérationnels de l'entreprise et les entreprises intervenantes.

LA PRÉVENTION, PRIORITÉ DES PRIORITÉS

Chez Teréga, la prévention reste un axe prioritaire. L'entreprise travaille notamment autour du concept du diamant de la prévention, dont l'objectif est de porter le regard sur l'essentiel en s'appuyant sur une graduation de gravité des événements de 1 à 5. Ces deux dernières années, Teréga a enrichi son panorama d'actions autour de la sécurité au poste de travail et le développement de sa culture sécurité :

- des plans de formation sur la culture sécurité,
- un visuel management sécurité au niveau de la Direction Projets d'Infrastructures (DPI),
- des visites croisées entre responsables de projets DPI.



La sécurité pour signature

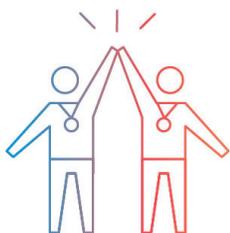
Teréga a mis en place son propre système d'agrément HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).

- C'est un gage de maîtrise des risques et une obligation pour tout fournisseur.
- L'entreprise s'appuie sur la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) ou des normes de type OHSAS 18001.
- Teréga référence des partenaires attestant d'une culture sécurité bien ancrée.
- 148 entreprises ont déjà reçu l'agrément HSE de Teréga en 2018.

Partager la connaissance des risques

Teréga s'appuie sur plusieurs supports pour conforter sa culture sécurité, renforcer la prévention :

- les 12 Règles d'or de la sécurité (lire p. 10-11) ;
- une procédure HSE qui cadre tous types d'intervention chez Teréga ;
- le Document Unique, véritable outil de partage de la connaissance des risques, des démarches d'évaluation des risques ;
- un partage de retour d'expérience sécurité.



Innovation participative et culture juste

Une culture sécurité intégrée efficace et efficace, c'est aussi deux dimensions incontournables, la reconnaissance et la sanction. Sur la base de trois principes essentiels :

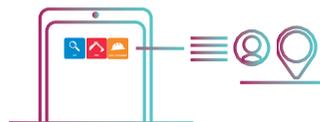
- elles doivent concerner à la fois les équipes internes et les entreprises extérieures ;
- le contrôle et la sanction doivent être justes ;
- la reconnaissance des progrès doit être pertinente et adaptée.

Témoignage

Enseigner les Règles d'or de la sécurité

« Depuis dix ans, notre collaboration avec Teréga se situe à trois niveaux : le conseil, la formation et la supervision. Je dis souvent que notre entreprise conseil, PAC Sécurité, est un acteur en lien avec les Règles d'or de Teréga, notamment dans l'accompagnement des entreprises intervenantes. Nous contribuons à faire connaître les Règles d'or en plus des exigences réglementaires, pour donner de la visibilité à ce qui est important pour Teréga. Depuis un an, nous déployons une formation sur la prévention des risques. En matière de conseil, nous accompagnons les chefs de projet sur la prévention des risques de chantier. Car la sécurité ne peut être que collective. »

Bio express / Sébastien Carrère est fondateur et gérant de PAC Sécurité, cabinet conseil en prévention des risques industriels. Il développe son expertise dans la prévention des risques professionnels depuis vingt ans.



La sécurité à l'heure digitale

Teréga dispose de plusieurs outils digitaux pour renforcer la prévention :

- TERA, une « appli » mobile, avec photo et géolocalisation, pour faire remonter en temps réel les situations à risque ou tout accident ;
- un outil de réalité virtuelle pour former à l'exploitation du poste de livraison ;
- une application (e-pdp) lancée à l'activité Stockage, pour faire des points prévention. Sa déclinaison est déjà prévue pour l'activité Transport ;
- le reporting HSE à travers des outils digitaux (Datalab) favorise la création de rapports personnalisés, par entité ;
- une démarche e-learning pour l'accueil sécurité des personnes pour le forage, déclinée pour les centres de stockage et bientôt pour les stations de compression ;
- le développement d'une application – 1-One – pour accéder aux évaluations des risques du Document Unique.

SUR LE TERRAIN ON ŒUVRE POUR LE « ZÉRO ACCROCHAGE »

En matière de **sécurité industrielle**, Teréga ne cesse de renforcer ses processus de gestion des risques, en appliquant des standards reconnus, par le développement de nouveaux process adaptés à ses contraintes et ses exigences. Ça concerne à la fois l'ingénierie de sécurité industrielle, le risque naturel, le vieillissement des équipements, la gestion de crise...
Objectif : garantir l'intégrité de ses installations industrielles, tout en respectant les réglementations en vigueur et en limitant les impacts.

Pour atteindre ses ambitions de maîtrise des risques industriels, Teréga privilégie le partage des bonnes pratiques et la remontée d'informations innovantes, reconnues par retour d'expériences. À ce titre, son département Sécurité industrielle est garant de tous les documents de conception (bonne implantation, bonnes distances, etc.). Objectif : s'assurer dès la phase projet que les règles d'implantation sont bien appliquées, qu'il s'agisse de l'activité Transport ou Stockage.

La sécurité industrielle est un domaine où il y a de plus en plus d'exigences – début 2020, un nouvel arrêté multifluides (AMF) entre en vigueur. Et dès qu'il y a un événement, comme avec l'usine Lubrizol à Rouen, il a un impact sur la réglementation. Alors Teréga a décidé de mener des campagnes régulières de forte sensibilisation aux risques majeurs auprès de ses équipes opérationnelles (vidéos « maison » en motion design, supports rappelant les fondamentaux de type « Incollables », etc.). En 2019, une opération de sensibilisation a été déployée auprès de tous les exploitants Transport



Les balises implantées le long des canalisations préviennent les risques d'accrochage par des tiers.

sur le risque gaz : pour la première fois, c'était une action totalement internalisée et sur mesure. « En 2020, notre volonté est de décliner la démarche sur l'activité Stockage et de l'ouvrir aussi aux fonctions supports. Car la sécurité industrielle doit être l'affaire de tous », ajoute Claire Saint-Macary.

|| Nous réalisons les études réglementaires de dangers de nos 5 000 km de réseau de transport tous les cinq ans, pour que l'entreprise réponde parfaitement aux exigences, ainsi que les réexamens d'études de dangers, côté Stockages. ||

Claire Saint-Macary,
responsable du département Sécurité industrielle

Réussir le pari du « zéro accrochage »

L'accrochage est une préoccupation majeure en termes de sécurité industrielle. D'autant que dans la plupart des cas, mais pas seulement, la cause des atteintes physiques est due à des travaux de tiers. Reconnu comme un acteur du gaz responsable et innovant, Teréga incite à la déclaration des travaux et garantit une politique solide de prévention comprenant différentes mesures de protection spécifiques :

- **40 000** bornes et balises de signalisation le long des canalisations pour identifier le maillage Teréga ;
- **des suivis** aériens et pédestres réguliers ;
- **une épaisseur de tubes**, en général, supérieure à la réglementation dans les zones rurales et à forte fréquence de travaux ;
- **des canalisations** enfouies à 1,2 mètre depuis les années 2000, au-delà de la profondeur minimale réglementaire ;
- **un management** de la sécurité et une prise en compte du facteur humain.



Sensibiliser (aussi) à l'extérieur

Parce que la question des **travaux non déclarés (TND)** est un sujet majeur dans le quotidien de Teréga, des actions spécifiques sont menées :

- une sensibilisation permanente des riverains, des mairies, des gestionnaires de voiries, des entrepreneurs du BTP ;
- une utilisation de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), pour former les acteurs directement concernés ;
- une démarche qui, depuis 5 ans, a permis de réduire de façon constante le nombre de TND.

En matière de sensibilisation des collaborateurs, il est important de partir de la « vraie vie », pour faire comprendre nos règles et leur transposition dans leur quotidien.

Claire Saint-Macary,
responsable du département Sécurité industrielle

+ 100

Dès que des **projets d'ERP*** de plus de 100 personnes sont situés dans les zones d'effets des ouvrages de Teréga, les porteurs de projets doivent réaliser une analyse de compatibilité qui valide l'implantation de l'établissement et impose potentiellement des mesures compensatoires pour l'autoriser.

* Établissement recevant du public.

LA QUESTION DE L'EFFET DOMINO

Dans les études réglementaires, les effets domino vis-à-vis des ICPE* font partie intégrante des demandes auxquelles Teréga doit répondre. Cela passe par :

- des contacts initiés avec 100 % des installations industrielles situées dans les distances d'effets de Teréga, avec des analyses conjointes finalisées ou en cours
- une vérification qu'aucune situation de sur-accident générée par Teréga n'existe
- une mise en place de mesures préventives si besoin
- un travail en amont possible à travers les plans d'urgence

* Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

« ZÉRO SURPRISE », LE CREDO DE LA SÛRETÉ/CYBERSÉCURITÉ

Parce que la sûreté et la cybersécurité sont des sujets vastes et mouvants, Teréga se donne les moyens d'une meilleure prise en compte continue des risques relatifs à ces domaines. L'ambition de PARI 2025 renforce encore cette volonté : « zéro surprise » ! Qu'il s'agisse de ses sites, de l'exploitation, des projets en amont, des systèmes ou des personnes, son dispositif analyse, envisage, anticipe et hiérarchise les risques de malveillance pour rester dans un champ de probabilité potentielle. Tour d'horizon.



Avec un basculement vers des modes toujours plus collaboratifs, une plus grande ouverture sur l'extérieur, une dématérialisation des données... Les enjeux sont désormais croissants. En parallèle, l'Entreprise n'est pas seule : elle doit faire face à des actes de malveillance. « Alors, quand on communique, il faut veiller à ce domaine de risques sans perdre de vue les objectifs attendus », explique Paul Pérona, responsable du département Sûreté/Cybersécurité de Teréga. Il ajoute : « À ce titre, notre management de la sécurité est essentiel, ainsi que l'implication de chacun. D'autant que la transformation numérique de notre organisation va vite. Le COMEX a d'ailleurs identifié la cybersécurité comme un risque majeur pour l'entreprise. »

Les priorités de Teréga consistent à identifier les risques pour mieux les maîtriser, améliorer sa culture sûreté/cybersécurité, travailler sur les comportements face à la malveillance. Une démarche qui implique trois actions : l'anticipation, pour réduire l'exposition à une menace potentielle ; la prévention avec des

mesures organisationnelles, techniques et humaines ; la protection, pour limiter l'impact d'un acte malveillant. « Aujourd'hui, par exemple, on pratique la cybersécurité by design. On anticipe dès la conception d'un projet, pour éviter d'être juste dans la réaction », souligne Philippe Puyou Lascassies, responsable du service Sécurité des Systèmes d'information.

|| **Ça bouge tout le temps. En matière de cyber-malveillance, c'est un peu le jeu du gendarme et du voleur. Il faut maintenir la sensibilité et la vigilance des collaborateurs sur le long terme.** ||

Philippe Puyou Lascassies,
responsable du service Sécurité des Systèmes
d'information



Le Référentiel Sûreté / cybersécurité, un outil de base

- Un document structuré et évolutif.
- Une évaluation de la probabilité d'un acte malveillant et de sa conséquence.
- Une hiérarchisation des risques.

Nouveau cap, avec PARI 2025

- **Communiquer** autour de la sûreté/cybersécurité et présenter ses enjeux, ses champs d'action (protéger les personnes, les biens matériels et immatériels, l'activité de l'entreprise, sa réputation, participer à la prévention contre les fraudes, contribuer à la gestion de crise...)
- **Une tournée** systématique des territoires, des services d'exploitation et des services supports, le Security Tour.
- **Objectif : transmettre** les clés de compréhension des enjeux et des dispositifs engagés.
- **Des exercices** liés à la gestion de crise, pour créer des réflexes.

Des indicateurs pour mieux piloter l'action

- > Deux priorités : la détection et les mesures défensives.
- > Parmi les indicateurs de suivi :
 - le nombre d'incidents ;
 - le nombre d'alertes ;
 - les déclarations ;
 - l'efficacité des dispositifs ;
 - la bonne prise en compte des mesures (formations, exercices, contrôles, plans d'action...).

|| L'accent est mis sur les signaux dits faibles ; ça donne du temps en amont pour se préparer. Les indicateurs sont ensuite étudiés pour profiter au mieux des possibilités de la Data Factory de Teréga. ||

Paul Pérona,
responsable du département Sûreté/Cybersécurité

Les axes de la formation-sensibilisation

- > Accompagner, sensibiliser, alerter, protéger.
- > Une culture sécurité intégrée qui s'appuie sur un dispositif de formation, de coaching des collaborateurs.
- > En matière de cybersécurité :
 - l'adaptation des formations (aux différents publics en fonction de leurs missions ; à l'évolution des menaces et autres stratégies d'attaques) ;
 - l'accompagnement (culture « cyberaware ») pour une utilisation sécurisée des outils collaboratifs y compris les mails (détection des mails frauduleux/phishing) et la gestion des informations sensibles.



SÉCURISER LES COLLABORATEURS, ÇA S'ANTICIP

Parce que les déplacements professionnels, en France et à l'étranger, font partie intégrante du métier de Teréga, une application – *ANTICIP Travel* – a été déployée en interne. Elle permet d'accompagner les collaborateurs dans la préparation et pendant leurs déplacements, de gérer les situations à risque ou les événements impactants. Conçue comme une plateforme, elle met à disposition des modules de formation e-learning pour les départs à l'étranger, des fiches pays « sûreté & santé » pour chaque destination, le suivi des collaborateurs en déplacements, l'envoi d'alertes en temps réel pendant le déplacement pouvant nécessiter un processus de sécurisation du collaborateur en cas de malveillance, de danger ou même d'attentat.

SÉCUR'CONNECTÉS !

Préserver l'intégrité physique et morale des personnes, protéger les infrastructures et les données... Tour d'horizon de celles et ceux qui contribuent à développer la culture sécurité de Teréga.

Christophe Cuyala

Direction Transformation, Digital et Performance (DTPD) : département Infrastructure et Technologie,

Responsable de la Sécurité Opérationnelle des systèmes informatiques

Protéger, détecter et répondre : les 3 piliers de la sécurité opérationnelle. Il coordonne la mise en place de solutions techniques pour protéger nos systèmes informatiques des typologies d'attaques connues. Grâce à la supervision de la sécurité opérationnelle, il détecte les signaux faibles caractéristiques d'une attaque sophistiquée. Il construit ensuite les schémas de réponse immédiate et les procédures de retour à la normale en cas d'incident avéré.

« Au quotidien, je m'assure que l'aspect sécurité est bien une préoccupation de l'ensemble des équipes de la DTPD dans la construction de nos services. »



Nancy Pourtier

DTPD, Urbaniste

Elle contribue au projet PARI 2025 en accompagnant les métiers dans la simplification des processus Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) et la mise à disposition de solutions informatiques simples et efficaces.



Émilie Raboulin

DRH, Chargée de Formation

Céline Sentis

DRH, Partenaire RH

Fabienne Morilleau

DRH, Responsable du Service Formation et Compétences

Leur rôle est d'être à l'écoute des opérationnels et d'analyser leurs besoins. Elles proposent et déploient ensuite les solutions de développement des compétences les plus appropriées de manière à assurer une maîtrise des activités en toute autonomie et en toute sécurité pour les équipes (HSE) et la mise à disposition de solutions informatiques simples et efficaces.



Sécurité(s)

Optimiser et anticiper les questions de sécurité dans un milieu en perpétuelle évolution, être une entreprise responsable en protégeant nos collaborateurs, nos partenaires, mais aussi les riverains et l'environnement.



Caroline Yziquel

DPI, Responsable Communication Opérationnelle

Elle coordonne les besoins en communication opérationnelle, afin de définir des actions de communication pour sensibiliser et valoriser les projets menés par les équipes. Elle s'assure que ces actions soient définies en lien avec la stratégie de communication, la déclinaison de la communication sécurité et l'identité graphique de Teréga.



Josselin Perrugault
Direction Projets d'Infrastructures (DPI), Ingénieur d'études

Dès l'étude conceptuelle, il recense les premiers enjeux de sécurité identifiables à ce stade du projet afin de les intégrer dans la définition de la solution. Un premier plan d'action est défini, qui sera suivi jusqu'à la réalisation.



Fabien Fortoul
DPI, Responsable de projet déploiement Asset Management

Il appréhende les problématiques sécurité dès la phase de conception des projets, tout en veillant à les minimiser. Il définit les exigences spécifiques à appliquer sur le chantier avec ses collègues de la Direction Sécurité, Santé, Sûreté et Environnement (D3SE) et veille à leur respect. Accessoirement, il participe au groupe de travail sur l'amélioration des pratiques HSE et sur la refonte des exigences HSE.



Olivier Le Breton
DOP, Responsable du service Opérations Spécialisées

Une matrice HSE recense les formations nécessaires au regard des risques inhérents aux opérations spécialisées, tant pour la partie Maintenance spécialisée et Odorisation Qualité Gaz que pour la partie Inspections/Réparations. Néanmoins, d'autres besoins émergent avec l'introduction de nouvelles activités ou de nouvelles installations. Le service sollicite alors les équipes RH pour être accompagné dans le développement de leurs compétences Sécurité.



Nicolas Crouzard
DOP, Responsable du service opérations exploitation et coordination stockage

Il est le garant HSE du site de stockage et, à ce titre, il s'assure de la bonne planification, réalisation et gestion de la coactivité sur le stockage. *« Je m'assure que tout le monde travaille en toute sécurité et sérénité sur le site de stockage. »*



David Pouget
Direction des Opérations (DOP), Responsable territoire

Dans son périmètre d'activité (exploitation, maintenance, travaux...), il participe à la définition des règles, les respecte et les fait respecter pour garantir la sécurité des personnes et l'intégrité des installations tout en s'appuyant sur les compétences de l'équipe.



Chantal Routourou
DRH, Infirmière

L'infirmier en Santé au Travail est un professionnel chargé de la prévention de tous les risques professionnels prépondérants (bruit, troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux...) et de la promotion de la santé, dans le respect du code de déontologie de sa profession.



William Rahain
Direction Générale : pôle Stratégie et Innovation (PSI), Chargé d'études Opportunités Business

Côté PSI, nous proposons de nouveaux axes de développement, coordonnons la recherche et l'innovation chez Teréga afin de développer des solutions innovantes, en adéquation avec la stratégie d'Entreprise et les besoins opérationnels, et respectant un haut niveau de sécurité.

En substance

- **Les questions de sécurité et de maîtrise des risques** touchent directement à la pérennité d'une entreprise, dans un monde techniquement complexe, **aux enjeux sociaux et sociétaux croissants, ultramédiatisés et digitalisés.**
- La Sécurité est devenue une méta-discipline qui englobe à la fois les équipements, les personnes, l'environnement, la sûreté, la cybersécurité. Les entreprises doivent les prendre en compte avec le même niveau de priorité et de façon homogène.
- **Les entreprises françaises placent en tête de leurs préoccupations 4 risques** : les incidents cyber, les interruptions d'activité, les incendies-explosions et les catastrophes naturelles.
- La sécurité exige l'engagement de tous les niveaux de l'entreprise. Parce que Teréga est un acteur responsable, elle a initié un programme ambitieux, PARI 2025. Son objectif : affirmer sa culture sécurité.
- PARI 2025 : **trois axes d'actions (sécurité au poste de travail, sécurité industrielle, sûreté/cybersécurité)**, auxquels correspondent trois objectifs concrets : **« zéro accident », « zéro accrochage », « zéro surprise »**. C'est aussi une grille d'analyse quotidienne - le Q.O.A.C.Q. - 12 Règles d'or...
- La stratégie de digitalisation de Teréga accompagne aussi sa politique de prévention des risques (applications, réalité virtuelle, Datalab, intelligence artificielle, e-learning, etc.).
- En matière de cybersécurité, si le management sécurité reste essentiel, l'entreprise pratique aussi **la cybersécurité by design : pour anticiper les risques dès la conception.**